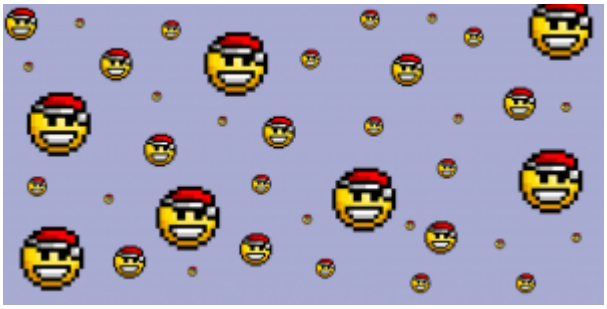
Meurtre de Samuel Paty : un membre de Jeuxvideo.com condamné pour incitation à la haine raciale

12/01/2021 à 17h23



Le tribunal de Brest a condamné un internaute pour incitation à la haine raciale, pour des propos tenus sur les forums de Jeuxvideo.com deux semaines après l'assassinat de l'enseignant Samuel Paty. Contacté par *Le Monde*, le tribunal a confirmé les informations parues sur *Le Télégramme*, le 11 janvier. Le jeune homme de 23 ans a été condamné à cent quarante heures de travail d'intérêt général, qu'il doit réaliser dans les dix-huit mois ; il risque quatre mois de prison ferme en cas de manquement.

Le 29 octobre 2020, deux semaines après l'assassinat de l'enseignant par un réfugié russe tchétchène, l'auteur du message, décrit par le tribunal comme un *« solitaire »* et *« addict aux jeux vidéo »*, a écrit un texte destiné, selon lui, *« aux radicaux du forum, qui se réjouissaient de la mort du professeur »* qui avait montré des caricatures de Mahomet à ses élèves.

Le message en question *(« C'est pas des excuses qu'on veut, ni une marche blanche ou un putain de padamalgame. C'est que votre tête roule par terre devant vos mosquées en feu sur notre territoire »)* fait preuve d'une incitation à la haine

raciale et à la commission d’un crime, selon le tribunal.

www.lemonde.fr